



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC appelle à un large financement des mesures d'adaptation aux changements climatiques]

(Bruxelles, 6 avril 2007) – À l'occasion du lancement, par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), d'une évaluation des répercussions actuelles et futures des changements climatiques, le plus haut responsable de cette question au sein des Nations Unies a souligné que l'on pouvait craindre le déclenchement de conflits autour des ressources en eau, la propagation de certaines maladies et l'augmentation de la migration des populations si des mesures d'adaptation adéquates ne sont pas adoptées et intégrées dans un plan de développement à long terme.

« Les impacts annoncés montrent que nous devons de toute urgence parvenir à un accord sur l'action à mener à l'échelle internationale pour combattre les effets des changements climatiques et trouver des moyens efficaces de mobiliser les fonds nécessaires à l'adaptation », a affirmé M. Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

L'évaluation du GIEC prévoit par exemple l'intensification des épisodes de sécheresse et l'inondation de vastes régions côtières, qui forceront des millions de personnes à chercher refuge ailleurs. Les populations démunies des pays en développement sont les plus vulnérables face à ces phénomènes.

« Selon certaines estimations, le nombre de personnes déplacées pour des raisons environnementales serait déjà aussi grand que le nombre de réfugiés « classiques ». Avec l'accentuation des impacts des changements climatiques, ce nombre devrait augmenter considérablement, il pourrait atteindre 50 millions d'ici 2010 », a ajouté M. de Boer.

Le Secrétaire exécutif de la Convention a estimé indispensable de disposer de moyens importants pour permettre aux populations de s'adapter, par exemple pour faire face à la recrudescence des sécheresses ou pour s'établir loin des zones côtières dangereuses.

« Nos sources actuelles de financement sont insuffisantes. La communauté internationale doit donc chercher de nouvelles contributions, notamment par le biais du marché du carbone, afin que les populations les plus vulnérables soient en mesure de s'adapter. Dans bien des cas, le



financement destiné à appuyer les efforts d'adaptation contribuera également à l'essor économique et au développement durable dans les communautés touchées », a-t-il poursuivi.

« L'évolution du climat n'est plus seulement une question pour l'environnement, c'est aussi une question pour l'économie, le commerce et la sécurité qui dominera de plus en plus les décisions prises sur la scène économique mondiale et nationale », a-t-il déclaré.

À la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques qui aura eu lieu en décembre en Indonésie, les Parties à la CCNUCC et au Protocole de Kyoto s'entendront sur le régime à mettre en place après 2012 sous les auspices des Nations Unies.

« Cela permettra à la communauté internationale de montrer sa détermination et de prendre des mesures en faveur de l'adaptation et de l'atténuation. En outre, les changements climatiques font partie des principales questions qui seront abordées par les chefs d'État lors du prochain Sommet du G8 en Allemagne, qui pourront envoyer des signaux politiques très clairs à cette occasion », a-t-il ajouté.

Le secrétariat de la CCNUCC a présenté cette semaine le rapport d'une réunion régionale des petits États insulaires en développement (PEID) tenue cette année, qui expose les actions à mener en vue de faciliter le processus d'adaptation aux changements climatiques dans ces pays.

Le rapport met l'accent sur l'incidence des changements climatiques dans les PEID, en particulier les pertes économiques attribuables à la réduction des rendements agricoles et la disparition des mangroves et des récifs coralliens provoquée par l'élévation du niveau de la mer et l'acidification des océans. Il traite aussi des zones d'habitation et des terres arables englouties sous les eaux côtières et de la baisse du tourisme causée par la fréquence et la gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes.

On y souligne aussi la nécessité absolue d'intégrer la question de l'adaptation dans les stratégies et plans nationaux en matière de développement durable.

« Les petits États insulaires en développement sont durement touchés par les augmentations annuelles des tarifs d'assurance. Cependant, les mesures prises par les gouvernements en la matière offrent aussi la possibilité de stimuler la réduction des risques, et donc de promouvoir l'adaptation, tout en associant le secteur privé aux efforts de lutte contre les changements climatiques », a conclu M. de Boer.

Selon le rapport de la CCNUCC, on pourrait utiliser les questions d'assurance pour aller au-delà du modèle traditionnel et mettre en place des mécanismes novateurs, par exemple en permettant aux PEID de générer des crédits de carbone en échange d'un soutien dans ce domaine.

Avis aux journalistes: Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

M. John Hay, Directeur des communications et des médias: tél. : (+49-228) 815-1404;
portable : (+49-172) 258-6944

Mme Carrie Assheuer, Assistante à l'information publique et aux médias : (+49-228) 815-1005
Voir aussi le site <<http://unfccc.int>>

